

Tableau 5 - Délai de mise en service aux autres corps d'état ou de mise en service

		Interdiction de circulation après la pose du revêtement
Locaux à faibles sollicitations	Circulation piétonne de chantier (objets lourds et échafaudages roulants exclus)	3 jours
	Mise en service normal	5 jours
Locaux à sollicitations modérées et cuisines collectives	Circulation piétonne de chantier (objets lourds, nacelles et échafaudages roulants exclus), zone après zone	8 jours
	Circulation lourde de chantier ou mise en service normale, zone après zone	15 jours